



Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 Avril 2023

Présents : Alban Dubois, Chantal Ayouaz, Henri Desplan, Jean-Michel Desplan, Henri-Pierre Fabre,

Absents : Régine Fortis, procuration à Chantal Ayouaz, Sylvain Camus.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Monsieur le Maire demande l'ajout de l'achat de matériel pour l'employé communal à l'ordre du jour.

Demande adoptée à l'unanimité et délibération concernant cet achat votée à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'**approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 Mars 2023** qui est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif 2022 :

Conformément à la réglementation M. le Maire se retire et M. Desplan Jean Michel présente au conseil les résultats de 2022.

Fonctionnement : excédent de **79 445,14 €**

Investissement : déficit de **9 739,18 €**

Résultat d'ensemble : excédent de **69 705,96 €**

Le rapporteur constate la bonne gestion et propose d'approuver le compte administratif 2022 qui est adopté à l'unanimité par les membres présents

3. Vote des taxes communales :

Le Conseil municipal ne souhaite pas cette année encore augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2023.

TFB : 24,93 % (non changé), TFNB : 34,90 % (inchangé), T Habitation (depuis cette année pour les résidences secondaires : 5,39 %).

Même si les taux de la part communale n'augmentent pas, une revalorisation forfaitaire des bases cadastrales de 7 % a été décidée par l'État pour l'ensemble du territoire national.

Vote des taux à l'unanimité.

4. Présentation et vote du Budget primitif 2023 :

Avant de commencer, Monsieur Le Maire tient à souligner l'aide technique précieuse de Cynthia Castéran, Secrétaire de Mairie, pour l'élaboration de ce budget.

Recettes et dépenses de fonctionnement

- Recettes

	2022	2023
Revenus de gestion courante <small>coupes de bois, TDF, Sopelem, DDT...</small>	25 014,00 €	24 050,00 €
Production immobilisée	59 749,91 €	
Impôts et taxes	55 073,00 €	56 901,00 €
Dotations, subventions et participations	75 011,62 €	80 127,62 €
Autres produits de gestion courante (Auberge...)	1 950,00 €	4 550,00 €
Atténuation de charges	0,00 €	0 €
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	43 203,32 €	69 705,96 €
Total recettes de fonctionnement	260 001,85 €	235 334,58 €

Soit un total de recettes prévues pour 2023 de 235 334,58 €

- Dépenses :

	2022	2023
Charges à caractère général <small>électricité, entretien bâtiments, taxes foncières...</small>	99 335,22 €	101 980,64 €
Charges de personnel	72 100,00 €	63 630,00 €
Autres charges de gestion courante <small>indemnités, cotisations, EPI, subventions</small>	27 797,53 €	28 780,00 €
Charges financières	210,00 €	100,00 €
Charges exceptionnelles		250,00 €
Atténuation de produits	15 581,00 €	15 581,00 €
Opération d'ordre <small>amortissements</small>	8 944,83 €	8 945,00 €

Virement à la section d'investissement	1 950,00 €	24 560,29 €
Total	248 528,87 €	235 334,58 €

Soit un total des dépenses prévues pour 2023 de **235 334,58 €**

Recettes et Dépenses d'investissement

• **Recettes :**

	2022	2023
F.C.T.V.A	1 827,41 €	13 486,05 €
Excédent d'investissement reporté	48 227,62 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	9 739,18 €
Subventions d'équipement (Europe + Etat + département)	7 583,00 €	758,00 €
Cessions	8 000,00 €	
Amortissements d'études	8 944,53 €	8 945,00 €
Emprunts	143 000,00 €	101 625,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 950,00 €	24 560,29 €

Soit un total de recettes d'investissement prévues pour 2023 de **150 621,17 €**

• **Dépenses :**

	2022	2023
Déficit d'investissement reporté		9 739,18 €
Emprunts	106 350,17 €	106 403,49 €
Dépôts et cautionnements	0,00 €	1 950,00 €
Travaux (Aouéran)	8 000,00 €	
Travaux sur bâtiments (électrification cabanes)		21 157,30 €
Opération d'ordre (cabane Aouéran)	65 749,91 €	
Matériel technique (tondeuse, débrousailluse)	10 000,00 €	1 800,00 €
Autres matériels (Auberge)	2 000,00 €	9 571,20 €
Acomptes sur travaux CCPHG	4 209,20 €	

Soit un total des dépenses d'investissement prévues pour 2023 de **150 621,17 €**

L'emprunt pour le parking à l'entrée du village arrive presque à son terme (2024). Une provision pour frais d'actes de contentieux a été prévue en cas d'un contentieux probable durant l'exercice concernant un litige à La Gouade. Il a donc fallu faire des choix concernant les dépenses d'investissement, notamment en reportant la réfection du refuge d'Uls.

Le projet de mise en place d'un réseau internet pour Labach et les cabanes d'altitude a été avorté il y a quelques années. Un nouveau projet de réseau internet sur les cabanes se précise, avec une subvention à 80% (soit 4000€ pour la commune). Une antenne

diffuserait 200m autour des cabanes équipées et permettrait d'améliorer la sécurité pour les usagers de la montagne.

Le budget primitif présenté est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Questions diverses :

- Consultation pour la mise en place de caméras de surveillance : lors du dernier Conseil, il avait été décidé de réaliser une consultation citoyenne sur le sujet. Cette consultation est lancée sur l'application « Ma Mairie » et sur le site internet. Le Conseil précise que le fait de demander son avis à la population ne signifie pas que celui-ci est d'accord avec cette proposition. Nous souhaitons, dans le cadre de notre volonté démocratique, faire participer les citoyens à cette décision importante.
- Frelons asiatiques : une convention a été signée avec l'entreprise mission drone, pour la destruction des nids, uniquement de frelons asiatiques, quel que soit le propriétaire du terrain sur lequel il se trouve, y compris sur des terrains privés. La Commune, dans un souci de sécurité et d'équité du service public, prend en charge les frais occasionnés grâce à un forfait pris lors de la signature de la convention. Il suffit de signaler la présence d'un nid à la Mairie. L'entreprise se déplace si le nid est identifié.
Un piège sélectif a été offert par le PNR, à titre expérimental.
- Eau potable : Une perte de 35m³ par jour a été repérée vers le haut du village. Réseau 31 est à la recherche de nouvelles sources pour alimenter le réseau d'eau face à la diminution des ressources hydriques.
- Site internet : depuis sa création notre site bénéficie d'un hébergement gratuit. L'espace de stockage atteignant son maximum avec tous les documents dont nous disposons, cet hébergement devient payant. La société Wix qui héberge notre site n'acceptant pas les mandats administratifs pour les paiements, il faut donc qu'un élu avance les frais pour le nouveau forfait, ceux-ci lui seront remboursés lors d'une délibération du prochain conseil municipal.
- Biens vacants : la SAFER pour 1700€ propose une étude de l'ensemble des biens vacants, environ 25ha, bâti et non bâti. L'organisme « Communes forestières » propose également ce service. Proposition à réfléchir, cela peut permettre à la Commune de récupérer du foncier.
- Poteau du SDEGH : à Artimédan, l'entreprise n'est toujours pas venue le récupérer.
- Composteurs individuels : Le service OM de l'intercommunalité doit être relancé pour finaliser l'action.
- Piscine de St-Béat : réouverture cette année avec plage d'ouverture plus large. Les communes sont sollicitées pour participer au fonctionnement.
- Chevaux : transhumance le 22 Juillet 2023 depuis Labach pour deux mois à Sestagnous.

- Arbres au bord de la D44H : le listing des arbres à risque et des propriétaires des parcelles continue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Alban Dubois